



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 12 septembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 32
Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Claude GIRARD		Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Monique BAYARD	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Madame Christine MARTIN pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

Autorisation de cession de 2 chariots télescopiques MERLO à la société MAZOYER

A l'occasion du renouvellement du matériel de l'UVE de Dijon métropole, 2 chariots télescopiques MERLO dont la date de 1^{ère} mise en service a été réalisée en 2018 et 2021 (Merlo TF33.7 et Merlo TF38.10) font l'objet d'une proposition de rachat au prix total de 42 000 € TTC par la société MAZOYER (21220 BROCHON).

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'accepter** la proposition de rachat présentée par la société Mazoyer au prix total de 42 000 € TTC pour les 2 merlots,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre de la présente délibération

SCRUTIN POUR : 40

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 8 PROCURATION(S)